



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

recherche

Question écrite n° 84525

Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur le mouvement de grève qui affecte le fonctionnement des comités de protection des personnes (CPP) et sur ses conséquences pour les laboratoires de recherche et les entreprises du secteur de la santé et du médicament. Un différend oppose la Conférence nationale des CPP à l'administration centrale du ministère de la Santé s'agissant du projet d'assujettissement aux cotisations sociales des indemnités versées aux rapporteurs membres des CPP. Du fait de ce conflit, des laboratoires et des entreprises voient leurs activités perturbées. Elle lui demande ce qu'entend faire le Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Le Callennec](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84525

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 juillet 2015](#), page 5085

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)